

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mars 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 446

présenté par
M. Hetzel et M. Tian

ARTICLE 33

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La rédaction actuelle est plus opérationnelle.